

RETOUR A VICHY...

Michel Huc m'avait naguère informé de son intention d'en découdre politiquement et publiquement avec moi.

Il m'avait, en quelque sorte, signifié que sa conception du syndicalisme était incompatible avec la mienne et qu'il y aurait nécessairement, à un moment ou à un autre, rupture publique entre nous.

Ce à quoi, j'avais, à l'époque, rétorqué que j'étais ouvert à toute discussion publique à condition "*qu'elle ne remette pas en cause l'unité de la baraque*". J'avais d'ailleurs, en son temps, informé la C.E. confédérale (en présence de Michel Huc lui-même) du contenu de cette curieuse discussion.

Eh bien, il semblerait que Huc ait effectivement choisi de croiser le fer publiquement. Qu'il le fasse de sa seule volonté ou en raison d'engagements qui le lieraient par ailleurs, ne change rien à l'affaire!

L'ennui, comme on le verra, est qu'il ne s'agit pas seulement d'un débat académique entre lui et moi. L'enjeu de la démarche de Huc est d'une tout autre importance. Elle peut se résumer ainsi:

Maintien d'un syndicalisme fondé, comme le disait Robert Bothereau, "*sur la nécessité de défendre les intérêts particuliers des travailleurs*" ou retour pur et simple au corporatisme de Vichy fondé, lui, sur l'idéologie du "*bien commun*". C'est le second terme de l'alternative que choisit Huc: *Maréchal, nous voilà!*

On lira avec propos l'étude que notre camarade Rocton consacre à la singulière façon de préparer le prochain *Congrès de la Métallurgie*. Mais qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas seulement d'un problème "*fédéral*", ce qu'on voudrait faire admettre aujourd'hui aux métallurgistes on l'exigera demain pour l'ensemble de la CGT-FO.

En résumé, de quoi s'agit-il? Ni plus ni moins que de substituer au traditionnel "*rapport d'orientation*" que les responsables de nos organisations sont statutairement tenus de présenter à chaque congrès, une sorte de bouillie idéologique sortie tout droit du cerveau fumeux de deux sociologues experts stipendiés du Ministère de l'Économie et de l'U.I.M.M. (*Syndicat Patronal de la Métallurgie*).

Autrement dit, et c'est assurément nouveau, ce serait le gouvernement et le patronat qui prépareraient nos congrès!!!

Inutile de préciser que cette singulière méthode, découlant directement du principe de subsidiarité, rompt délibérément avec la pratique traditionnelle de la démocratie syndicale.

C'est ainsi que pour le prochain congrès de la *Fédération de la Métallurgie*, les syndicats sont tenus de désigner leurs délégués au congrès AVANT MÊME que les rapports du congrès ne leur soient parvenus. Voilà une élégante façon de régler le problème du "*mandat*".

Telles sont, en l'état actuel des choses, les méthodes bureaucratiques en usage dans notre *Fédération de la Métallurgie* (et qui sont plus ou moins calquées sur celles de la C.G.T. stalinienne).

Sur le fond, on notera que l'orientation proposée est en totale contradiction à la fois avec nos statuts confédéraux et les résolutions de nos congrès.

Si l'on en croit Huc et ses conseillers gouvernementaux et patronaux, les rapports sociaux cesserait d'être des rapports de forces. Les syndicats auraient, désormais, comme mission la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Autrement dit, de gérer, en commun avec les patrons, l'exploitation des "*ressources humaines*", c'est-à-dire, pour l'essentiel, dresser, en fonction des besoins de l'entreprise et des

"compétences" (le savoir, le savoir-faire et le savoir-être!!!), la liste de ceux de nos camarades qui seront condamnés à aller pointer à l'A.N.P.E.

Nos camarades métallurgistes de chez Manitou à Ancenis qui se sont battus pour empêcher les licenciements et qui, avec les méthodes traditionnelles, ont obtenu des résultats non négligeables, apprécieront!

Mais, à un moment où, de nouveau, la classe ouvrière prend l'offensive, Michel Huc et ses amis de tous bords auraient tort d'oublier ce que proclame la sagesse populaire: "*Qui sème le vent récolte la tempête!*".

Alors, Michel peut toujours, si le cœur lui en dit, aller fleurir la tombe du maréchal. Il y a d'illustres prédécesseurs et c'est assurément plus facile que prétendre "*transcender la lutte des classes*" en réinventant la "*Charte du travail*".

A bons entendeurs, salut!

Alexandre HÉBERT.
